



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 24

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-017**

Domaine : 5.2 - Fonctionnement des assemblées

OBJET : Liste des affaires traitées dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération n° MA-DEL-2020-102 du 10 JUILLET 2020 ;

Considérant que le Maire est chargé de traiter toutes les affaires énumérées par l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette mesure a été prise afin d'accélérer l'exécution des affaires courantes et de simplifier les tâches administratives. Comme le prévoit la réglementation en vigueur M. le Maire a l'honneur de vous rendre compte ci-dessous des décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation et qui ont été prises courant les mois de janvier, février et mars 2024.

2024-01-016	Autorisation d'occupation du domaine public : FOOD TRUCK M. Youyengvang SUEVANG - La Jonquière QUILLAN
2024-01-017	Autorisation d'occupation du domaine public : M. Eytan WEGMAN – 2 BD Charles De GAULLE
2024-01-018	Annulé
2024-01-019	Parc saint Bertrand : PROLONGATION Fermeture temporaire zone bassin d'agrément.
2024-01-020	Autorisation d'occupation du domaine public : M. Su Choan NGO Restauration rapide 34 bd Jean Bourrel.
2024-01-021	POLE QUILLAN TOURISME : Centre de la Forge - Encadrement des activités de pleine nature. Convention de prestation de service : M. Stéphane ESTEBE.
2024-02-022	Ester en justice à l'encontre de Mme Mylène MAUNY : Désignation d'un AVOCAT, chargé de représenter les intérêts de la Commune devant le Tribunal Administratif de Montpellier

2024-02-023	Bail de mise à disposition Locaux Centre Pasteur : Commune Quillan/M. Lucas BONAFOS. AVENANT N°1.
2024-02-024	Bail Commercial PLAGE SUD : Commune de Quillan /MICROCOSME. AVENANT N°1.
2024-02-025	Autorisation d'occupation du domaine public : EPICERIE PRIMEUR LES 3 QUILLES, 2, rue B. Courtejaire.
2024-02-026	Convention de mise à disposition de locaux municipaux (La Cigale). Commune/VITA GYM Quillan
2024-02-027	Convention de mise à disposition de locaux municipaux (La Cigale). Commune/COUNTRY VALLEY
2024-02-028	Convention de mise à disposition de Locaux municipaux La Cigale. Commune / Association L'Arbre de soie
2024-02-029	Convention de mise à disposition de locaux municipaux (La Cigale). Commune/LE CLUB DE LA BONNE HUMEUR
2024-02-030	Convention de mise à disposition de locaux - SALLE FILAIRE : Commune /Association QUILL'EN SCRAP
2024-02-031	Convention de mise à disposition de locaux - SALLE FILAIRE : Commune /Association ADMR Haute-Vallée de l'AUDE
2024-02-032	Refus de transfert de pouvoir de police de la publicité au Président de la CCPA.
2024-02-033	Autorisation d'occupation du domaine public : FOOD TRUCK M. Youyengvang SUEVANG - La Jonquière QUILLAN
2024-02-034	Autorisation d'occupation du domaine public : Mme Marie-José HEREDIA, Fruits et Légumes, Rond-point de l'Espinet-QUILLAN.
2024-02-035	Instauration d'un sens unique de circulation Avenue Maurice SARRAUT du n°23 au 01.
2024-02-036	Défense extérieure contre l'incendie.
2024-02-037	Parc saint Bertrand : PROLONGATION Fermeture temporaire zone bassin d'agrément
2024-02-038	Bail de mise à disposition Locaux Centre Pasteur. Commune Quillan/Mme Carole LETOCART. ANNULE ET REMPLACE N°2024 01 001.
2024-02-039	Bail Commercial PLAGE SUD : Commune de Quillan /MICROCOSME. AVENANT N°1.ANNULE ET REMPLACE N°2024-02-024
2024-03-040	Convention d'occupation de locaux : 3, impasse de la Coustète. Association Judo Club Quillanais/Commune de Quillan.
2024-03-041	Convention mise à disposition salle filaire ADMR retire et remplace 2024-02-031
2024-03-042	Appartement 1er étage groupe scolaire Paulin Nicoleau. Bail Commune/ M & Mme Jean-Louis BAILLE

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. Dire que le conseil municipal est informé des affaires traitées au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

IL demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 24 voix POUR

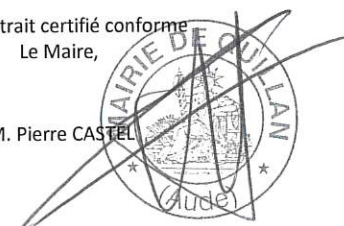
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



M. Pierre CASTEL

2024-017**Identifiant FAST :** ASCL_2_2024-04-17T15-49-54.00 (MI252438899)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240417-2024-017-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Liste des affaires traitées dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**Date de décision :** Apr 17, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-017.PDF](#)**Préparé**Date **17/04/24** à **15:49**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **17/04/24** à **15:49**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **17/04/24** à **15:54**